

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 28 décembre 2023 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2024 pour la Guadeloupe.

CONSTITUTION SARL

FC07450



SARL CTL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Lieu-dit Sèze
Résidence Crystal Beach
97118 SAINT-FRANCOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-FRANCOIS du 07 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL CTL
Siège social : Lieu-dit Sèze, résidence Crystal Beach 97118 SAINT-FRANCOIS
Objet social : Boucherie, charcuterie, traiteur, vente de fromages

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Karl CHASTEL, demeurant Résidence Akasya, Bellevue - Sezé 97118 SAINT-FRANCOIS et Monsieur Curt CHASTEL, demeurant 122 Crystal Beach, route raisins clairs 97118 SAINT-FRANCOIS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de POINTE A PITRE.

Pour avis
La Gérance

MARCHÉ PUBLIC

FC07456



Avis rectificatif n°3

RÉGION GUADELOUPE

M. PCR - Le Président
Av. Paul Lacavé
97100 Basse-Terre
Tél : 05 90 80 40 40
SIRET 23971001500029
SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS
FIXES, RESEAUX VPN ET ACCES INTERNET - 3 lots

Référence 2024AO0056

Rectifications

Remise des offres

Au lieu de :

04/11/24 à 17h00 au plus tard.

soit le 04/11/24 à 22h00 heure de Paris au plus tard.

Lire :

19/11/24 à 12h00 au plus tard.

soit le 19/11/24 à 17h00 heure de Paris au plus tard.

Date d'ouverture des offres

Au lieu de :

05/11/24 à 09h00 au plus tard.

soit le 05/11/24 à 14h00 heure de Paris au plus tard.

Lire :

20/11/24 à 09h00 au plus tard.

soit le 20/11/24 à 14h00 heure de Paris au plus tard.

Date d'envoi le 30/09/2024

Le Président du Conseil Régional

Ary Chalus

TRANSFORMATION DE SOCIÉTÉ

FC07454

PHARMACIE LOUBER MARINE

Société d'exercice libéral

Par actions simplifiée

Transformée en Société d'exercice libéral

à Responsabilité Limitée

au capital de 349.000 euros

Siège social : Immeuble Bilimbi - 15 rue

Achille Renée Boisneuf

97139 Les Abymes

RCS Pointe-à-Pitre 904 495 066

AVIS DE

TRANSFORMATION

Le 14.10.2024, les Associés ont décidé de transformer la Société en Société d'exercice libéral à Responsabilité Limitée sans création d'une personne morale nouvelle, à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

- Forme :

Ancienne mention : Société d'exercice libéral par actions simplifiée

Nouvelle mention : Société d'exercice libéral à Responsabilité Limitée

- Mandats : Organes de direction de la Société

Ancienne mention : Présidence

Mme Marine LOUBER, née le 10/12/1987 aux Abymes (971), de nationalité française, demeurant La Gripière - 97170 Petit-Bourg

Nouvelle mention : Gérance :

Mme Marine LOUBER, née le 10/12/1987 aux Abymes (971), de nationalité française, demeurant La Gripière - 97170 Petit-Bourg

Le capital social reste fixé à la somme de 349.000 euros. Il sera désormais divisé en 34.900 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés actuels en échange des 34.900 qu'ils possèdent.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée, son siège social et l'exercice social en cours restent inchangés.

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Pointe-à-Pitre

Pour avis

Une annonce légale
à publier en
Guadeloupe ?

Simple
Facile

Paiement
sécurisé

Votre
attestation
immédiatement
dans votre boîte mail

24 H / 24
7 Jours / 7

www.leprobant.fr